



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Monuments commémoratifs

Question écrite n° 49111

Texte de la question

M. Jean-Claude Gayssot souhaite attirer l'attention de M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports sur le sort lamentable fait a la memoire d'un champion olympique du marathon. Ahmed Bouguera El Ouafi qui fut vainqueur de cette epreuve aux jeux Olympiques d'Amsterdam en 1928, courant a l'epoque pour l'equipe de France, est en effet enterre dans le cimetiere musulman de Bobigny. Sa tombe est, tout comme le cimetiere, laissee a l'abandon. Sa sepulture cotoie les nombreuses autres qui subissent le meme sort dans ce que l'on peut qualifier de terrain vague. La reconnaissance due a de tels champions, qui ont porte haut les couleurs de notre pays sur la scene sportive internationale, suppose que leur memoire soit honoree au moins par un monument qui en soit la digne representation. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour contraindre les pouvoirs publics a faire en sorte que le cadre qui accueille la depouille de Ahmed Bouguera El Ouafi fasse l'objet de toute l'attention qu'il merite.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49111

Rubrique : Ceremonies publiques et commemorations

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1156